

Cadre de pratique

La JAM au sein d'Eponyme est un espace de pratique, dédié à la danse Contact-Improvisation et l'improvisation dansée. A ce titre, chacun peut être amené à occuper l'espace seul, en duo ou en groupe.

Intentionnalité :

- Chacun prend le temps de se recentrer sur soi afin de trouver un temps de transition entre le quotidien et l'espace de la Jam (Identifier ses besoins, sa dynamique interne). Ce temps permet de prendre conscience de l'espace dédié à la pratique et de se rendre disponible pour harmoniser les contacts.
- L'initiation d'une rencontre avec d'autres danseurs se fait de façon verbale ou non verbale (regard, sourire, énergie, mouvement dansé, etc.). Ne pas *saisir* son partenaire, tant par sécurité que pour éviter la prise de possession intrusive.
- Chacun est libre de refuser une danse de façon respectueuse, ouverte et dégagée.

Respect :

- En arrivant, chacun vérifie auprès d'un responsable que son adhésion est bien à jour. Le cas échéant, il est nécessaire de signer la feuille de décharge de responsabilité et de régler sa participation.
- Une attitude respectueuse vis-à-vis des personnes et des lieux est indispensable. L'agressivité (ton, injures) n'est pas un mode de communication accepté.
- Les échanges verbaux sont limités dans la jam et les discussions se font en périphérie.
- Du contact découle une intimité qui ne doit pas être l'occasion d'attouchements, de caresses ou de parole pouvant avoir une connotation sexuelle. Une intimité déplacée peut avoir de graves conséquences sur la jam. Toute personne qui ne se sent pas respectée est expressément invitée à en faire part à son partenaire de danse ou à un responsable de l'Association.

Sécurité :

- Chacun veille à respecter le niveau, le rythme et la capacité physique de ses partenaires.
- Chaque danseur est responsable de sa propre sécurité et doit éviter les comportements dangereux ou inappropriés.
- Chacun veille à ne pas occuper l'espace de danse s'il ne danse pas.
- Les enfants sont admis sous la responsabilité de leurs parents, qui doivent s'assurer de leur intégration à l'activité et de leur sécurité. Le comportement des enfants ne doit pas perturber les danseurs ni les musiciens.

Ambiance musicale :

- La jam est de *préférence* ouverte avec un espace sans musique pour laisser le temps à chacun de se recentrer, favoriser l'écoute et harmoniser les contacts.
- Des espaces musicaux peuvent émerger pour offrir un support différent à la danse (chants, instruments de musiques, enregistrement audio, etc.). Les silences et interruptions de la musique peuvent à nouveau exister sur entente mutuelle ou sur demande.

